

gratuit

pour tous les
citoyens de la MRC du
Haut-Saint-Laurent

- Dundee
- Elgin
- Franklin
- Godmanchester
- Havelock
- Hinchinbrooke
- Howick
- Huntingdon
- Ormstown
- Saint-Anicet
- Saint-Chrysostome
- Sainte-Barbe
- Très-Saint-Sacrement



Samedi, 13 juin*

Écocentre de Franklin*
2177, chemin Demers



Dimanche, 16 août

Écocentre de Sainte-Barbe
433, route 132

Collectes spéciales 2026 8 h 30 à 16 h

- **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
- **Matériel électronique** (arpe.ca)
- **Appareils réfrigérants** (gorecycle.com)

*Attention : les appareils ménagers, électroménagers et électriques, à moteur et à batterie seront acceptés à la collecte de Franklin seulement.

mrchsl.com/services/matieres-residuelles/rdd



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT



Toxique



Corrosif



Inflammable



Explosif



Comburant

Seuls les produits d'usage domestique sont acceptés.

Consignes pour disposer de vos RDD aux collectes :

- Ayez en main une pièce d'identité.
- Apportez vos RDD dans leur contenant d'origine (avec l'étiquette), sinon dans des contenants hermétiques identifiés, aux heures prévues uniquement.
- Attendez les directives avant de déposer vos RDD.
- Classez vos produits par catégorie (piles, aérosols, pots de peinture); signalez tout produit dont l'origine est inconnue; aucun transvidage ne sera permis sur le site.

Info : Émilie Escafit emilie.escafit@mrchsl.com
ou 450 264-5411, poste 225

Version anglaise :

mrchsl.com/en/services/residual-materials-management/hhw

Au garage : huile (moteur, frein, transmission) et contenants d'huile, filtres à huile, antigel, lubrifiant, antirouille, liquide de refroidissement, nettoyeur à frein, produits d'entretien pour la voiture, combustible (essence, diesel, kérosène), cire d'automobile, acétone, graisses, décapant à rouille, mastic pour carrosserie, batteries d'automobile

À la cuisine : produits d'entretien, produits nettoyants, ammoniac, huile végétale de cuisson, combustible à fondue, poudre à récurer, dégraissant, acide muriatique, débouche-conduit, cire à plancher, cire pour meubles, réfrigérateur et congélateur

À la salle de bain : thermomètres, alcool à friction, vernis à ongles et dissolvant, nettoyeurs à cuvette, eau de javel, détachants, teintures (ammoniac), peroxyde d'hydrogène, décolorant, fixatifs

Au jardin/cour : engrais chimique, fongicide, herbicide, insecticide, pesticide, algicide, chlore à piscine, produits vétérinaires, ciment en poudre, produits d'étanchéité (entrée de cour), enduits (toiture, fondation, asphalte), goudron, nettoyant à béton, bouteilles de propane/cartouches de butane, liquide d'allumage BBQ, carburant de cuisson

À l'atelier : peinture à l'eau (latex), peinture à l'huile (alkyde), peinture à métal, térébenthine, tous les aérosols, teinture, vernis, huile (ex : lin), laque, protecteur de bois, solvant, diluant, colle forte, produits calfeutants, adhésifs, époxy, contenants de peinture, enduits

Dans l'ensemble de la maison : piles, tous les aérosols, briquets, huile à chauffage, essence minérale, cirage à chaussures, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, appareils et accessoires électroniques (téléviseur, téléphone, lecteur DVD, radio, ordinateur, console de jeux, souris et clavier, télécommande, cartouche d'encre, etc.), climatiseur, cellier, refroidisseur à vin, refroidisseur d'eau, déshumidificateur, etc.

Acceptés SEULEMENT le 13 juin à Franklin : appareils électriques, ménagers et électroménagers, à moteur/à batterie (micro-ondes, grille-pain, mélangeur, bouilloire, lave-vaisselle, cuisinière, etc.), fils électriques



Produits refusés : produits dangereux issus des activités commerciales, industrielles ou agricoles, pneus, médicaments, munitions, fusées routières et feux d'artifice, matériaux de construction, rénovation ou excavation, etc.

